

Lettre d'opinion - Trois-Rivières, le jeudi 29 juillet 2010.

La fluoration de l'eau potable est éthiquement inacceptable

L'argument primordial contre la fluoration est que le fait d'injecter du fluor à l'eau potable implique de forcer les gens à ingérer une substance toxique sans leur consentement éclairé. C'est un précédent inquiétant qui nie les droits humains fondamentaux et la liberté de choisir ou de refuser d'être médicamenté. C'est un manquement grave envers la dignité humaine et la démocratie, car cette dernière est censée protéger tous les êtres humains contre toute mesure totalitaire qui viole leur intégrité physique ou le droit de prendre soin de son corps, en accord avec sa volonté.

Non, la fluoration de l'eau potable ne contribue pas à réduire la carie dentaire de 20 à 40%. Les plus récentes recherches le prouvent.

Non, la fluoration de l'eau potable n'est pas reconnue par toute la communauté scientifique ;

Non, la fluoration n'est pas une mesure efficace, sécuritaire et économique.

Au contraire la fluoration est injuste, inefficace, illogique, dangereuse et éthiquement inacceptable.

Pour que les enfants aient moins de caries, en plus d'avoir une bonne alimentation comme le préconise très bien le Programme national de santé publique 2005-2012, ils doivent se brosser les dents avec un dentifrice qui contient du fluor: l'ingestion n'est pas nécessaire puisque l'effet est topique. Pourquoi imposer à toute une population une eau fluorée alors que la plupart des grandes villes d'Europe ont décidé de ne pas le faire? Nous sommes déjà exposés à toutes sortes de produits chimiques connus et inconnus dans notre environnement, et connaissant les périls d'une exposition trop élevée en fluor, la ville de Trois-Rivières, à l'instar de nombreuses autres villes, devrait exercer le principe de précaution et s'abstenir de fluorer l'eau potable.

Les données sur lesquelles le MSSSQ se base brossent un portrait incomplet de la situation de la carie dentaire chez les enfants et ne peuvent être utilisées pour établir des conclusions relatives à l'efficacité du fluor ajouté à l'eau. Statistiques Canada met un bémol à ceux qui voudraient tirer des conclusions trop hâtives à partir de ces données.

Que la DSP préconise féroceement une telle pratique est inacceptable.

Il faut espérer que le conseil de ville de Trois-Rivières prenne acte unanimement de ces informations et imite les villes de Québec, Laval, Montréal, Beaupré, Saguenay, Gatineau, Longueuil,... qui ont dit NON à la fluoration pour la santé de tous leurs citoyens.

Nadia Bouthillette